



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris  
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62  
site : [www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) Mél : [Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)



## RETRAITES fiche n° 8 : D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

Le rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) de juin 2010 annonçait un déficit de 2600 milliards d'euros (Md€) à l'horizon 2050 !

Le gouvernement en conclut, pour justifier sa réforme, que les seules solutions sont d'augmenter la durée de cotisations des salariés (ce qu'il a fait en 2003) et de repousser l'âge légal de départ à la retraite (ce qu'il veut faire en 2010).

Mais il refuse d'envisager d'autres solutions de financement qui seraient bien plus équitables ! Citons-en quelques unes :

- La création d'emplois en réduisant le temps de travail : un million d'emplois créés rapporterait 5 Md€.
- La suppression des exonérations de charges accordées au patronat et le remboursement des dettes de l'Etat employeur.
- L'augmentation des cotisations, aussi bien celles des salariés que celles des patrons. Car si le gouvernement entend augmenter les cotisations des fonctionnaires (qui passeraient de 7,85 % à 10,55 % du traitement brut), il refuse d'augmenter celles du patronat au prétexte que cela nuirait à la compétitivité des entreprises. Cela amène plusieurs remarques :
  - Une augmentation des cotisations patronales pourrait être compensée par une baisse des dividendes des actionnaires. En 1982, ces dividendes représentaient 3,2 % de la valeur ajoutée générée par les entreprises. En 2009, ils comptaient pour 8,5 % de celle-ci !
  - En 20 ans, la part des salaires dans la richesse produite a baissé de 8 % soit environ 160 Md€.
- L'équilibre financier des caisses de retraites en 2050, toujours selon le COR, nécessiterait 115 Md€ supplémentaires soit 3 % du Produit Intérieur Brut (PIB) à cette date. Ce PIB s'élèverait dans ces conditions à 3800 Md€ (3 % de 3800 = 115 Md€). Aujourd'hui, le PIB est de 1900 Md€. Il aurait donc doublé en 40 ans, ce qui s'est déjà vérifié auparavant. Réserver ces 115 Md€ supplémentaires pour les retraites demanderait une redistribution équitable des richesses produites et non un accaparement par les actionnaires.
- Dans la même idée, le COR explique que le financement des retraites en 2050 selon les critères actuels (avant le projet de réforme SARKOZY) s'élèverait au total à 6,5 % du PIB, soit 15 points supplémentaires à ce qu'il est aujourd'hui. Le calcul montre qu'il suffirait d'augmenter de 0,375 % par an les cotisations pour atteindre cet objectif. Une répartition de cette augmentation à raison d'1/3 pour les salariés et de 2/3 pour le patronat est donc tout à fait envisageable sans paupériser personne.

Les quelques mesures prévues par le gouvernement dans son projet de réforme (1 % de plus sur la tranche la plus élevée des impôts, taxation supplémentaire des stock-options, des plus-values, des dividendes...) ne sont pas suffisantes car elles font peser 85 % des recettes supplémentaires sur les salariés !

Augmenter les financements est un impératif

**RETRAITE A 60 ANS AVEC UN TAUX PLEIN (75%)  
RETOUR AUX 37,5 ANNUITES.**